

MODE D'EMPLOI DU CARNET DE SUIVI

Ce carnet de suivi permet de réaliser une surveillance globale, étape par étape de l'édifice et de ses abords. Il signale la fréquence des visites tout en précisant, en cas de pathologie, usure ou défaut, les suites à donner (démarches, réparations...).

Les travaux d'entretien courant sont également indiqués ainsi que leur périodicité.

Il revient à la commune de désigner une personne référente au sein du conseil municipal en charge d'organiser la surveillance et l'entretien de l'édifice (visites, observations, discussions avec l'affectataire...), la tenue du carnet de suivi et la bonne gestion des clefs.

Avec l'assistance du clergé affectataire, il lui faut aussi repérer les dégradations, vérifier l'état du mobilier et du bâti intérieur et extérieur (flaques, tâches d'humidité, insectes, champignons, fissures...). Une bonne observation du bâtiment est indispensable afin de détecter les problèmes dès leur apparition pour intervenir à temps.

L'observation doit s'effectuer sur l'ensemble de l'édifice en faisant le tour, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Les différents points à vérifier indiqués dans le tableau se réfèrent à la première partie du guide d'entretien des édifices culturels où sont illustrés les principaux désordres rencontrés.

LES 10 POINTS À RETENIR

- 1 Dans le cas d'objets ou d'édifices protégés ne rien faire sans l'avis préalable de l'UDAP et/ou du C.A.O.A.
- 2 Avant tous travaux, un diagnostic global de l'édifice est indispensable pour éviter tout surcoût ou maladresse. La connaissance de l'état des structures et/ou des matériaux et des causes des désordres observés est primordiale.
- 3 Le mur de soutènement assure la stabilité du terrain de l'édifice; il ne faut pas négliger son entretien.
- 4 L'eau (que ce soit sous forme liquide ou gazeuse) est l'ennemi numéro un des édifices. Il faut veiller à sa bonne évacuation.
- 5 La toiture est la principale protection de l'édifice. Quel que soit le type de couverture, une bonne étanchéité est donc indispensable.
- 6 La végétation n'a pas sa place sur les murs ou sur la toiture des édifices.
- 7 Le contrôle des ouvertures permet d'éviter l'entrée d'intrus, de volatiles ou de pluie à l'intérieur de l'édifice.
- 8 Certains désordres sont le signe de problèmes sous-jacents (ex : flaques au sol = fuites en toiture)
- 9 Il est indispensable de visiter ou de faire visiter régulièrement les charpentes.
- 10 Les équipements et installations doivent être contrôlés tous les ans pour vérifier leur bon état afin de ne pas nuire aux différents objets, aux personnes, ainsi qu'à l'édifice lui-même.

INTÉRIEUR

POINTS À VÉRIFIER & ENTRETIEN COURANT À RÉALISER	PÉRIODICITÉ		SUITES À DONNER SI BESOIN (DÉMARCHES & INTERVENTIONS)	FAIT EN ANNÉE 20 . .												FAÇADE NORD	FAÇADE EST	FAÇADE SUD	FAÇADE OUEST
	PAR MOIS	PAR AN		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12				
Aérer l'église (en fonction utilisation: si un office par semaine pas besoin de ventiler)																		OBSERVATIONS	
Faire le ménage (si pas d'offices, peut être fait moins souvent)	1																	OBSERVATIONS	
Plafonds intérieurs		2		Vérification de la toiture														TRAVAUX EFFECTUÉS	
Murs / enduits intérieurs		1		Vérification de la toiture et des pieds de murs														TRAVAUX EFFECTUÉS	
Boiseries		1		Ajustement et calage des lambris														TRAVAUX EFFECTUÉS	
Ventiler les estrades et boiseries				Mise en place de ventilations fixes														TRAVAUX EFFECTUÉS	
ÉQUIPEMENT																			
Remplacement des ampoules défectueuses																		OBSERVATIONS	
Nettoyage des optiques des éclairages		2																OBSERVATIONS	
Ventilation permanente		2		Mise en place de grilles pour une ventilation naturelle sécurisée, désobstruction ou remplacement des grilles de ventilation (haute et basse)														OBSERVATIONS	
Plomberie, vérifier l'usage et l'étanchéité des robinets et vannes d'arrêt		1		Changer les joints pour éviter le goutte à goutte														TRAVAUX EFFECTUÉS	
Sono		1		Réparations														TRAVAUX EFFECTUÉS	
Orgue		1		Réparations														TRAVAUX EFFECTUÉS	
Vérification des installations électriques		1		Réparations, mise aux normes et contrôle														TRAVAUX EFFECTUÉS	
Vérification des installations de chauffage		1		Réparations, mise aux normes et contrôle														TRAVAUX EFFECTUÉS	
Sécurité (signalétique danger, grilles de protections, système d'alarme, etc.)		2		Réparations, mise aux normes et contrôle														TRAVAUX EFFECTUÉS	
MOBILIER																			
Dépoussiérer les meubles en bois et les cirer		4																OBSERVATIONS	
Dépoussiérer l'orfèvrerie avec un chiffon doux		4																OBSERVATIONS	
Aérer et brosser ornements et bannières		4		Penser à récupérer tous les petits éléments détachés pour une remise en état par un spécialiste														OBSERVATIONS	
Nettoyer les tiroirs et placards		4																TRAVAUX EFFECTUÉS	
Mobilier		4		Traiter avec un produit adéquat contre les insectes xylophages														OBSERVATIONS	
Vérifier les fixations des statues et autres éléments		4		Réunir les éléments défectueux dans un même lieu pour une remise en état par un spécialiste														OBSERVATIONS	

Par temps sec

* En plus des visites usuelles, un contrôle est nécessaire après chaque orage important (été comme hiver), tempête, épisode de pluie intense, épisode de neige

Surveillance et observation

Entretien à la charge de l'affectataire

Entretien et/ou travaux à la charge du propriétaire à faire réaliser le plus souvent par une entreprise

Souscription d'un contrat d'entretien avec une entreprise spécialisée

Contrôle de l'installation par un organisme agréé



A

Abat-son

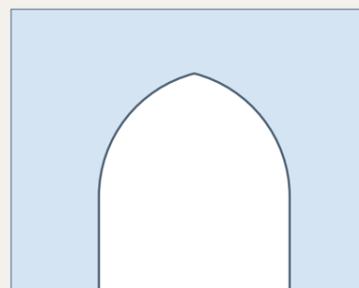
Ensemble de lames en bois recouvertes d'ardoises ou de feuilles de plomb insérées obliquement dans les baies d'un clocher pour rabattre le son vers le sol et le protéger des intempéries.

Arc

Désigne tout élément architectural allongé, en général cintré, qui supporte une charge et enjambe un espace vide, une ouverture ou un passage, en prenant appui sur ses deux extrémités. La courbe inférieure d'un arc est son intrados, sa courbe supérieure est son extrados.

Arc brisé

Arc dont les courbures se joignent en formant un ou plusieurs angles.



Arc brisé

Arcature

Série d'arcades de petite dimension. Elle peut être « à claire-voie » ou bien « aveugle » lorsqu'il s'agit d'ouvertures simulées ou au fond muré.

Arêtier

Ligne saillante formée par l'intersection de deux versants d'une toiture (autre que son faitage).

B

Barbacane :

Orifice étroit et vertical ménagé dans les murs de soutènement pour faciliter l'évacuation des eaux d'infiltration.

Barlotière

Traverse métallique à feuillures, scellée dans la maçonnerie qui maintient les panneaux d'une verrière ou d'un vitrail.

Beffroi

Dans un clocher, il s'agit de la cage de charpente dans laquelle sont suspendues les cloches.

C

Campaniste

Professionnel spécialisé dans l'ingénierie des clochers qui assure l'installation des

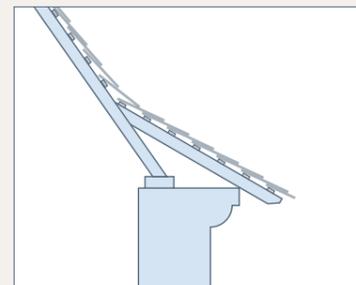
équipements permettant les sonneries des cloches, leur électrification, l'entretien du beffroi (en bois ou en métal qui accueille les différentes cloches), le bon fonctionnement de l'horlogerie et la pose et l'entretien des éléments de protection contre la foudre.

Chéneau

Petit canal situé à la base de la toiture, en égout, en encaissement ou à la jonction de deux pans de toiture, pour recueillir l'eau de pluie et la diriger vers un tuyau de descente.

Coyau

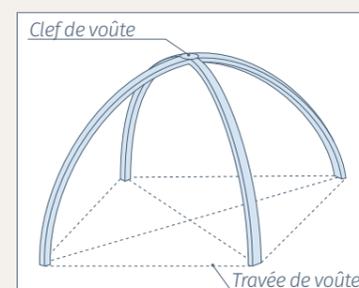
Partie basse de la toiture à pente plus faible permettant l'écoulement des eaux de pluie à l'écart des murs.



Coyau

Croisée d'ogive

À l'origine de l'architecture gothique, elle est la travée de voûte divisée par deux arcs diagonaux qui reportent les charges vers les angles de la travée.



Croisée d'ogive

D

Desquamation

À la surface des façades en pierre de taille, « maladie en plaques » résultant de la pollution accumulée en une croûte qui, se décrochant par plaques, arrache la surface de la pierre.

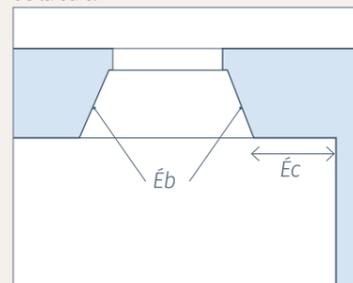
Doubleau

Arc en saillie placé sous la courbure intérieure d'une voûte dont il suit le tracé et assure le maintien et la solidité.

E

Ébrasement

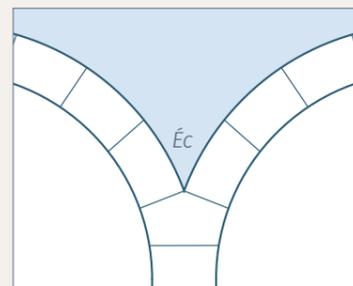
Évasement des tableaux intérieurs d'une ouverture à partir des montants latéraux de la baie.



Ébrasement (Éb)

Écoinçon

Surface triangulaire délimitée par deux arcs, un arc et une paroi verticale, ou deux courbes d'une rosace. Partie de mur comprise entre l'ébrasement d'une baie et l'angle du mur le plus proche. Désigne parfois aussi la pierre angulaire qui compose l'arête d'un ébrasement.



Écoinçon (Éc)

Efflorescence

Formation d'un dépôt cristallin blanchâtre à la surface des enduits hydrauliques, des briques ou des pierres dû à une migration de sels solubles entraînés à la surface des murs par l'humidité (carbonatation, sulfatation ou salpêtre).

Épaufrure

Éclat sur le parement ou l'arête d'une pierre, d'un ouvrage maçonné ou d'une pièce de béton moulé.

Essentage

Revêtement mural réalisé en ardoises, en tuiles plates, ou en planchettes de bois en forme d'ardoise.

F

Faitage

Ligne de jonction supérieure de deux pans de toiture. Il constitue la ligne de partage des eaux pluviales.

Faitage en lignolet

Débordement de 5 à 6 cm des ardoises exposées aux vents dominants au niveau du faitage.

L

Lattis

Ensemble de lattes parallèles espacées ou jointives, clouées sur une surface (pans de bois, chevonnage de toit...) servant d'armature aux enduits plâtre traditionnels.

Lignivore

Se dit de champignons qui se développent sur les bois humides voire s'en nourrissent (ex: méréule).

P

Paratonnerre

Dispositif de protection des bâtiments contre les effets de la foudre. Son rôle est de capter pour la diriger vers la terre. Il est composé d'un capteur, d'une descente et d'un perd-fluide.

Piquage d'un enduit

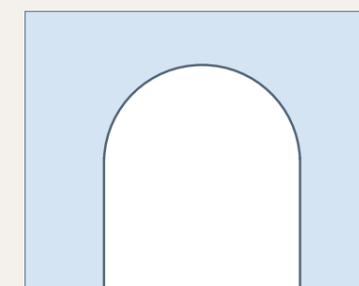
Dégradation au marteau de parties d'enduit.

Plan basilical

Désigne un plan rectangulaire en croix terminé en abside, (voir plan p.6 du guide) avec une façade d'église telle que le mur pignon de la nef domine les pignons des bas-côtés.

Plein cintre

Courbe en demi-cercle d'un arc, d'un berceau de voûte.



Arc en plein cintre

Polychromie

Art de l'association de diverses couleurs.

R

Radiant

Qualifie un appareil de chauffage qui transmet la chaleur par rayonnements (infrarouges). Ce type de chauffage ne chauffe pas l'air, mais les objets qui y sont directement exposés.

Regard

Caisson fermé, préfabriqué ou maçonné dans le sol, par lequel on accède aux canalisations enterrées pour pouvoir les curer.

Retable

Meuble ou panneau(x) de bois placé derrière l'autel.

S

Solin

Bande de mortier réalisée à la jonction entre un pan de toiture et un mur émergent (pignon découvert, tour, clocher, etc.) afin d'assurer l'étanchéité.

Soutènement

Se dit d'un mur qui s'oppose à la poussée latérale des masses de terre d'un remblai ou d'une terrasse.

T

Tirant

Pièce métallique travaillant en traction placée entre deux murs ou un mur et une pièce de charpente, ou deux pièces de charpente, pour empêcher leur écartement l'un de l'autre.

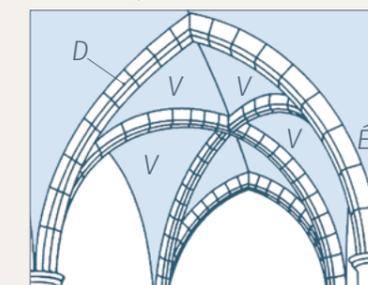
V

Vergette

Petite baguette de métal qui arme ou soutient un panneau de vitrail entre les barlotières.

Voûtain

Partie d'une voûte entre deux arêtes ou entre deux ogives.



Doubleau (D), Voûtain (V)

X

Xylophage

Insecte qui mange, perce, et rongé le bois notamment en creusant des galeries (capricorne, vrillette, termites...).